

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 1

Vorwort: Avec l'Armée XXI : quel avenir pour les périodiques militaires indépendants?
Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

anvier 2003

	Pages
Editorial	
Quel avenir pour les périodiques militaires indépendants	3
CICR	
Les conventions de Genève: actuelles et crédibles	6
Le CICR et ses missions	8
Conduite	
La voie helvétique	13
Terrorisme	
Préteger nos centrales nucléaires	16
Logistique	
Logistique XXI pour l'armée suisse (2)	19
CIAL	
Centre d'instruction de l'armée à Berne	25
Armée étrangères	
La réforme de la Bundeswehr en bref	27
Eurosatory 2002	
Blindés et tourelles	29
Tactique	
Combats dans la jungle urbaine	35
Histoire	
Du casque au casque: le combat d'infanterie (2)	36
Une interview du général Guisan (14 novembre 1939)	42
A propos du Rapport Bergier (1)	47
Nouvelles brèves	50
Revue des revues	55
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI

Avec l'Armée XXI Quel avenir pour les périodiques militaires indépendants?

L'organisation «Armée XXI», qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2004, marquera une véritable révolution dans la défense du pays. Les effectifs et la durée des obligations militaires vont être réduits d'une manière drastique. Pour la Suisse romande, il restera environ 1500 officiers dont la plupart seront «libérés» avant quarante ans. On peut se demander combien d'officiers de milice prendront le commandement d'un bataillon ou d'un groupe.

Si nous mettons ces données en évidence, ce n'est pas pour jouer aux réactionnaires, aux nostalgiques ou aux opposants. Il faut s'adapter aux conditions nouvelles et l'Armée XXI apparaît comme un concept globalement réaliste. En revanche, on ne saurait cacher que le passage au système nouveau induira des conséquences dont il convient de prendre conscience, afin d'y faire face avec de bonnes mesures.

Comment vont survivre nos sociétés d'officiers propriétaires de la *Revue militaire suisse*, lorsqu'elles perdront une masse de membres, qu'elles verront beaucoup d'officiers «libérés» donner leur démission? Les jeunes générations ne sont pas aussi «associatives» que les plus anciennes; d'autre part, les liens d'amitié et de camaraderie ne seront plus les mêmes, car les années de service seront bien moins nombreuses. Il y aura donc des restructurations et des fusions!

Déjà aujourd'hui, les périodiques militaires indépendants sont mis en danger par les multiples «journaux d'entreprise» du Département de la défense, de la protection de la population et des sports, financés en bonne partie par la publicité. Beaucoup d'entreprises que nous sollicitons répondent qu'elles ont déjà donné. Est-il normal qu'en cette période difficile, le Don national, organisme semi-officiel, subventionne à hauteur de 35000 francs chacun deux périodiques militaires et qu'il n'applique pas l'égalité de traitement?

Et l'on entend dire qu'il y a à Berne un projet de publication militaire officielle trilingue pour l'ensemble de l'Armée XXI! Les stratèges-bureaucrates, qui défendent un tel projet, ignorent-ils que toutes les tentatives de ce genre ont été, dans le passé, des faillites retentissantes?

De nombreux périodiques militaires vont disparaître après

la naissance de l'Armée XXI. Certains diront qu'ils étaient trop nombreux... Quoi qu'il en soit, on espère que la *Revue militaire suisse* ne sera pas dans le lot. Il faut pourtant s'attendre à une chute très importante du nombre des abonnés. Lorsqu'on en sera arrivé en-dessous du «nombre critique», l'équilibre financier ne sera plus possible. Les recettes publicitaires, dans la foulée, vont s'effondrer! Les titres romands et tessinois seront sans nul doute plus sérieusement menacés que les grands titres allemands.

Il faut que le conseiller fédéral Schmid et ses proches collaborateurs décident prochainement s'ils veulent conserver une presse militaire indépen-

dante et de milice. Si leur réponse est affirmative, ils devront être cohérents, c'est-à-dire lui laisser le monopole de la publicité et trouver une forme de collaboration. Le Département souscrira-t-il des abonnements pour les militaires professionnels, les centres d'instruction et les écoles? Les périodiques militaires mettront-ils à sa disposition un certain nombre de page qu'il utiliserait comme il l'entendrait mais moyennant paiement?

Il s'agira surtout de trouver des solutions différenciées, un peu comme pour la publication du *Dictionnaire historique suisse*. Son édition en allemand, qui apparaît financièrement viable, ne bénéficie pas du soutien financier d'associa-

tions privées, entre autres de la Fondation Sandoz et la Loterie romande, comme les éditions en français et en italien...

Nos préoccupations ne nous empêchent pas de chercher à maintenir la qualité de la *Revue militaire suisse*. Dans ce domaine, nous connaissons un certain succès. Nous le devons aux quelque trois cents auteurs qui se sont exprimés dans nos colonnes ces dernières années, et nous tenons à les remercier, car c'est bien d'eux que dépend l'audience de notre revue. Qu'ils continuent à la faire bénéficier de leurs réflexions et de leurs prises de position!

Colonel Hervé de Weck

Logique ?

L'anecdote nous est rapportée par l'Agence télégraphique suisse. Elle prouve que les agents d'influence sont toujours à l'oeuvre. Le président russe Vladimir Poutine s'est vu attribuer à Zoug un des «prix de la paix» par le Forum du désarmement nucléaire. Le gouvernement local s'est distancié de ce choix. Les prix étaient remis à l'occasion du premier *Demiurgus Peace International Initiative*, une cérémonie lancée par le Forum et placée, ça ne s'invente pas, sous la patronage de Mikhail Gorbatchev. En plus de M. Poutine, honoré pour sa contribution à la réduction des arme-

ments nucléaires, six personnalités dont Desmond Tutu, l'évêque sud-africain qui entretenait les meilleures relations avec l'Union soviétique, Ted Turner, le patron de CNN dont l'engagement passé est donc honoré, ont reçu la distinction. Basé à Zoug, le Forum dit oeuvrer au démantèlement des arsenaux nucléaires militaires en vue d'un recyclage en matériel civil.

Des voix, notamment dans la presse allemande, se sont quand même élevées pour mettre en cause l'attribution d'un «prix de la paix» au président russe au vu de son rôle dans la guerre en Tchétchénie,

mais pas parce qu'il était l'héritier d'un système totalitaire. La moindre logique aurait voulu, s'il avait été réellement question de saluer le désarmement, de rendre hommage dans le même temps à l'administration américaine cosignataire du texte avec le Kremlin. Il n'en a rien été. Signe de l'opération de manipulation réalisée et qui s'inscrit dans la logique de l'attribution du prix Nobel de la paix à Jimmy Carter, c'est-à-dire au président américain qui aura le plus fait pour la propagation du communisme. (*Désinformation Hebdo*, 23 octobre 2002)